Social

Haussariat : les précisions de FO

Suite à l'action de la Fédération des fonctionnaires devant le haussariat le 10 juillet pour s'opposer au transfert d'un agent métropolitain de catégorie C, la CSTC-FO a tenu à apporter des précisions. Oui, la commission administrative paritaire dont font partie des élus de FO-préfecture, une autre fédération de Force ouvrière, a soutenu ce transfert. Mais non, l'agent en question n'est pas un adhérent de FO, assure Didier Kaddour. Pour le patron de la confédération FO de Nouvelle-Calédonie, ce soutien s'est fait dans le cadre de la décision du haut-commissariat de déclarer le poste vacant et de lancer une publication au niveau national. « *Difficile de s'opposer à ce qui reste légal* » écrit-il, après avoir précisé la semaine dernière que la CSTC-FO s'opposait par principe à tout recrutement de fonctionnaires en Métropole pour des postes qui ne nécessitent pas des compétences introuvables sur le territoire. L'agent en question sera rattaché le 1er septembre au service information et communication de la police nationale dans un poste de catégorie C, « *qui ne nécessite aucun diplôme particulier* », avait précisé la « Fédé ».

A noter

➤ **Une préparation militaire marine, gratuite et qualifiante,** sera proposée à la base navale de Chaleix, du 5 janvier au 5 février, pour les 16-21 ans recensés et aptes médicalement. Au programme : formation générale sur les enjeux de la Défense et les missions de la Marine nationale, formation militaire comprenant une instruction au tir, formation à la sécurité et maritime. Dossiers d'inscription à retirer au bureau de recrutement de la Marine, à la caserne Gally-Passebosc. Ils doivent être rendus avant le 31 août. Bureau ouvert lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à midi puis de 13 h 30 à 16 h 30 et le mercredi de 8 h 30 à midi. Tél. : 29 28 64.

➤ **L'Association des donneurs de sang bénévoles** de Nouvelle-Calédonie a besoin de personnes pour rejoindre l'association. Contacter le 81 52 94, ou par e-mail à : adsbnc.98800@gmail.com ou sur adsbnc.org.

➤ **L'Office national des anciens combattants** et victimes de guerre informe que si vous avez servi cent vingt jours en opérations extérieures, vous pouvez obtenir la carte du combattant. Contact : 27 28 77 ou oacvg.nc@canl.nc.

➤ **L'association Medialis**, des médiateurs à votre service, propose une médiation indépendante et conventionnelle. Contact : 91 30 56.

➤ **La Croix-Rouge française** recherche des bénévoles pour aider au tri des dons, quelques heures par semaine. Renseignements au 27 21 76. E-mail : crf.secretariat@mls.nc.

Interview. Martine Cornaille présidente de l'Œil

« Le rôle de l'observatoire est reconnu par tous »

La chef de file d'Ensemble pour la planète a été élue le 10 juillet à la présidence de l'Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie. L'occasion d'évoquer avec elle les projets de l'Œil, dont le champ d'action ne cesse de s'élargir.

***Les Nouvelles calédoniennes* : La présidence de l'Œil est-elle compatible avec celle d'EPLP, association déjà très présente dans le débat public ?**
Martine Cornaille : EPLP et l'Œil ont en commun de baser leur action sur des fondements scientifiques, mais leur rôle est différent. Je vais porter à l'observatoire le même type de message qu'au sein d'EPLP, mais je le ferai avec le souci de l'équilibre : l'Œil comporte un collège d'associations de l'environnement, mais aussi des représentants des industriels, des institutions, des populations locales… Chacun a le droit de s'exprimer et les messages officiels sont validés en amont par un comité éditorial. Et bien entendu, je ne serais pas la seule interlocutrice : le directeur, Matthieu Juncker, peut notamment prendre la parole au nom de l'Observatoire.

Pourquoi votre prédécesseur Raphaël Mapou a-t-il choisi de ne pas briguer un nouveau mandat ?
Il a jugé que son action avec Rhéébù Nùù, qui en conflit ouvert avec Vale, allait nuire au fonctionnement de l'observatoire. Nous avons considéré qu'une présidence d'EPLP n'était pas quant à elle de nature à abîmer la structure. Ce qui se passe entre Vale et l'association n'interférera pas avec le travail au sein de l'Œil.

Photo Julien Cinier

Martine Cornaille succède à Raphaël Mapou, président depuis 6 ans, et dont l'association Rhéébù Nùù est en conflit avec Vale NC.

Comment jugez-vous son action, six ans après sa naissance ?
Tout le monde joue le jeu, y compris Vale et les institutions, et je crois que les résultats sont satisfaisants parce que le rôle de l'observatoire est reconnu par chacun des acteurs. Ça a été possible grâce à son fonctionnement, fondé encore une fois sur des critères scientifiques objectifs qui sont de fait indiscutables. Le conseil scientifique, dont on ne peut que saluer le travail, donne des avis, sur lesquels est construite la politique de l'Œil, en matière de recherche et de communication. Le seul grief que nous faisons, du côté d'EPLP, porte sur l'utilisation des données produites par l'industriel. Ça n'est pas adressé spécifiquement à l'observatoire, mais aussi à la Denv ou à la Dimenc, au système. Le problème c'est qu'il y a un lien de subordination et de dépendance financière entre l'industriel et les bureaux d'études qui produisent certaines données. Ça nous gêne. On aimerait qu'une interface soit interposée entre les deux.

> *« Ce qui se passe entre Vale et EPLP n'interférera pas avec le travail au sein de l'Œil. »*

Ça n'empêche pas qu'en dehors, on puisse avoir des comptes à demander à Vale et eux des comptes à rendre sur certains faits. Le message que je délivre, c'est un message d'apaisement : je souhaite que tout le monde continue à assurer son rôle au sein de l'Œil.

L'Œil a-t-il joué pleinement son rôle lors des accidents de l'usine du Sud notamment en mai 2014 ?
Je précise que l'Œil n'a pas de mission de surveillance. C'est la Dimenc et la province qui l'assurent par leur pouvoir de contrôle et de police. Le rôle de l'Œil, c'est d'apporter des observations, au long terme ou sur les conséquences d'un fait précis. Suite à l'accident de l'année dernière, et pour la première fois en temps de crise, la province a sollicité l'Œil pour son expertise scientifique. C'est preuve qu'il y a une confiance mutuelle, et l'Œil a rapidement fourni des données objectives sur les conséquences.

Lors de cette intervention, ou d'autres, la portée des messages de l'Œil est-elle suffisante ?
L'Observatoire vient de faire l'objet d'une étude auprès du cabinet TNS pour évaluer l'impact de ses communications. Les résultats de ces études sont plutôt encourageants, surtout pour son support papier, *l'Œil magazine*. Les choses sont plus nuancées pour le portail informatique et il est évident qu'il nous manque des outils de communication de masse. On va s'atteler à trouver des moyens complémentaires pour faire reconnaître l'observatoire pour ce qu'il est à savoir une structure indépendante et impartiale.

Propos recueillis par Charlie Réné

Côte oubliée, Thio… L'Œil prêt à porter plus loin que Vale

Photo C.R

Principalement concentrées sur le Grand Sud, les missions de l'Œil pourraient se diversifier.

L'observatoire de l'environnement a été créé en 2009 avec pour mission principale le suivi de l'état de la faune et de la flore dans le Grand Sud, et notamment dans le périmètre d'influence de l'usine Vale NC. Grâce à un conseil scientifique composé de chercheurs bénévoles, ainsi que d'une équipe de salariés, il fournit depuis lors des données sur l'état des forêts, rivières et des baies de Prony, mises à disposition du grand public et des institutions. Mais l'activité de l'Œil va déjà au-delà de cette zone : l'observatoire produit des études sur l'évolution des paysages et a développé des indicateurs de suivi de la biodiversité utiles à tout le territoire.

Le conseil d'administration a récemment donné son accord pour continuer dans cet élargissement : l'Œil devrait notamment faire un état des lieux des connaissances de la Côte oubliée, au nord de Yaté, et éventuellement commander des études complémentaires. Une action qui devrait servir à la province, sollicitée par les coutumiers pour placer sous cloche cette zone en partie préservée de l'activité minière. Autre projet, encore plus au Nord : des associations de Thio ont récemment pris place au sein du conseil d'administration, et aimeraient voir l'Œil appliquer ses compétences à la commune. Pas de nouvelles missions sans financement : le projet implique une plus grande participation de la SLN à l'observatoire, dont les fonds viennent des institutions et des industriels. A noter que Martine Cornaille compte entrer en contact avec la province Nord pour étudier les modalités d'une éventuelle collaboration.